



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de  
**Mignovillard**  
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly  
Communales-en-Montagne

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20210503\_05

### Séance du 3 mai 2021

**Nombre de  
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 18
- Votants : 18

**Date de la convocation :**

26 avril 2021

**Date d'affichage :**

10 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le trois mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Aurore BRULPORT, Olivier BOILLOT, Stéphanie BRANTUS, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Valérie VUILLERMOT.

Était absent excusé : Martial VERNEREY

Mme Anne-Marie MIVELLE a été désignée secrétaire de séance.

---

### **Objet : Pâturage d'entretien**

Plusieurs demandes pour la réalisation de pâturage d'entretien sont parvenues à la Commune. Il est décidé de leur donner les suites ci-après :

- Maxime et Amandine GONIN pourront utiliser une partie de la parcelle ZC 14 (Fontaine Bouchard), la parcelle AB 432 (derrière la maison Bourgeois) ainsi qu'une partie des parcelles ZI 65, 137 et 284 (vers les terrains synthétiques) et ZA 164 (fontaine de Petit-Villard)
- Valérie FOURNIER ne se voit pas attribuer de secteur de pâturage cette année dans la mesure où certains points des clauses du contrat de l'an dernier n'ont pas été respectés.

Le conseil municipal rappelle sa délibération du 22 juin 2020 fixant le prix de 1 €/are de participation.

Envoyé en préfecture le 13/05/2021

Reçu en préfecture le 13/05/2021

Affiché le 14/05/2021

ID : 039-200057115-20210503-DCM\_20210503\_05-DE



Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A blue ink handwritten signature, appearing to read 'Florent Serrette', written over a horizontal line.

*Florent SERRETTE*